

Est-ce là un langage réaliste à l'époque troublée où nous vivons? Est-ce bien la leçon que nous avons apprise ces dernières années dans le domaine international, c'est-à-dire que le Canada peut se retirer, vivre replié sur lui-même, et adopter l'attitude d'une nation hypocrite, qui se soucie peu des problèmes des autres pays situés un peu plus près des régions que menace aujourd'hui l'agression?

Donc, monsieur le président, qu'il soit bien compris que pour sa part, le gouvernement tient à faire honneur aux obligations du Canada. Nous estimons aussi qu'il est bon pour le Canada d'avoir des alliés. Nous sommes d'avis qu'il faut dire à ces alliés que nous n'avons pas l'intention de tourner les talons et de les laisser en plan; que nous n'entendons pas sonner la retraite de l'OTAN. Nous sommes carrément pour l'OTAN. Nous reconnaissons son imperfection, nous reconnaissons que c'est un instrument humain et qu'il ne fonctionne pas sans certaines difficultés tant qu'on a affaire à des hommes et qu'il y a des luttes et des menaces d'agression dans le monde. Mais malgré toutes ces lacunes, c'est l'instrument qui a préservé non seulement la liberté du Canada, mais celle du monde occidental, et nous tenons à sauvegarder cette liberté. Nous ne sommes pas disposés à déshonorer les engagements du Canada, comme nous y invite le PSD.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, l'amendement dont nous sommes saisis fait éclater au grand jour à la Chambre des communes la position du parti PSD socialiste sur cette question primordiale qu'est la sécurité collective. Sa position est désormais parfaitement claire, et peut-être est-ce bien ainsi.

Je ne suis pas toujours d'accord avec le ministre des Finances, mais je souscris entièrement au raisonnement qu'il a développé ce soir. Comme l'a dit le ministre, le présent amendement nous invite à nous soustraire à nos engagements envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et à renoncer au principe de la sécurité collective atlantique. Non seulement cette ligne de conduite serait-elle humiliante pour les Canadiens, mais elle serait désastreuse; elle aurait des répercussions bien au-delà des frontières du Canada, en ces jours où notre sécurité demeure menacée et où nous sommes en face du même danger qui existait il y a dix ou onze ans, lors de la fondation de l'OTAN.

Le danger a évolué, et les menaces se sont modifiées et je n'ai aucun doute qu'il faudrait modifier l'organisation que nous avons créée à cette époque, pour l'adapter aux menaces et aux dangers actuels. Mais ces menaces et ces dangers sont toujours là, d'où la nécessité d'un organisme de sécurité collective.

M. Regier: Et les Nations Unies?

L'hon. M. Pearson: Je vais parler des Nations Unies dans un moment. Mes honorables amis qui siègent du côté droit ne sauraient s'arroger le mérite exclusif d'appuyer les Nations Unies. Nous examinerons cela dans quelques instants.

Cette proposition d'amendement, monsieur le président, équivaut en réalité à un retrait de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. C'est un vote de défiance à l'égard de la sécurité collective de l'Atlantique, et nous nous y opposons. Or, compte tenu de tous ses défauts, et elle a subi des échecs, comme le ministre l'a signalé, puisque c'est un organisme humain—l'OTAN a fait de grandes choses pour la liberté et la sécurité au cours des douzes dernières années. Si ce n'eût été de l'OTAN et des principes qu'elle a défendus au cours de la période dangereuse de la dernière moitié des années 40 et de la première moitié des années 50, où le rouleau compresseur de l'Est s'avançait à travers l'Europe, si ce n'eût été, dis-je, de cette manifestation de solidarité et de sécurité collective de la part de l'Occident, l'honorable député d'Assiniboia ne serait pas capable de proposer ce soir un tel amendement dans notre parlement libre.

Mes honorables amis là-bas disent: «Mais alors, que fait-on des Nations Unis»? Eh bien, il n'y a rien de contradictoire entre appuyer l'OTAN et appuyer les Nations Unies, et il en a toujours été ainsi. Si l'ONU pouvait seulement assurer sur une base universelle le genre de sécurité collective que nous voulons, et que nous espérons obtenir un jour, l'OTAN ne serait pas nécessaire. J'espère que nous y arriverons, et que nous pourrions éliminer l'OTAN en faveur d'un organisme plus vaste, meilleur et universel. C'est l'objet de la charte des Nations Unies, mais nous n'avons pas atteint ce but. Jusqu'à ce que nous l'atteignons, nous avons le droit, en tant que membres libres d'une collectivité internationale, de nous grouper en organismes régionaux pour des fins de sécurité collective. Ce que nous avons fait sous le régime de l'OTAN est ce que nous continuerons de faire collectivement, je l'espère, aussi longtemps que l'OTAN remplira son rôle et aussi longtemps qu'il sera nécessaire d'assurer la sécurité collective.

Quand j'appuie l'OTAN, je n'ai jamais l'impression de nuire à l'appui entier que j'accorde aux Nations Unies. Je n'ai jamais eu ce sentiment et je ne l'éprouve pas ce soir. Je suis d'accord avec l'honorable député d'Assiniboia que nous devrions, autant que possible, accomplir ces choses sous l'égide des Nations Unies. Nous devrions assurer la sécurité. Mais jusqu'à ce que nous puissions faire toutes ces